



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## démographie

Question écrite n° 107635

### Texte de la question

De nos jours, les Européens vivent plus longtemps et ont moins d'enfants. L'Europe est donc confrontée au problème du « vieillissement démographique », qui aura des conséquences sérieuses sur l'économie en raison de la disproportion entre la population active et les personnes à la retraite. La taille de la population active en Europe devrait ainsi diminuer de 48 millions entre aujourd'hui et 2050, selon les prévisions de la Commission, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance économique et les finances publiques si les politiques actuelles restent les mêmes. Pour faire face à ce problème, le commissaire aux affaires sociales Vladimir Spidla a présenté, le 12 octobre 2006, une communication intitulée : « Faire du changement démographique une chance pour l'Europe ». Il s'agit d'un suivi du Livre vert de 2005 sur les changements démographiques, qui a fait l'objet d'une consultation de toutes les parties concernées. La stratégie de la Commission repose sur cinq piliers stratégiques : favoriser le renouveau démographique, en d'autres termes, de nouvelles politiques de natalité, qui doivent s'accompagner d'un meilleur accès au logement, à des services de garde d'enfant abordables et de qualité et à un meilleur équilibre entre vie professionnelle, vie privée et vie familiale ; favoriser le travail : créer plus d'emplois et une vie active plus longue, promouvoir le « vieillissement actif » et offrir de meilleurs services de santé ; améliorer la productivité des Européens au travail ; recevoir et intégrer les migrants ; s'assurer que les finances publiques sont viables et garantissent une protection sociale adéquate et l'équité entre les générations. La France se situe parmi les pays les moins touchés par la crise démographique. Néanmoins, le renouvellement des générations n'y est pas tout à fait assuré. C'est pourquoi M. Patrick Beaudouin demande à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement vis-à-vis de cette communication de la Commission européenne et les mesures qu'il entend mettre en oeuvre sur le long terme, pour faire face à ce défi démographique, notamment en termes de relance de la natalité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Beaudouin](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107635

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 2006, page 11005